

Mieux encadrer les employés souffrant de démence précoce



Bien que la démence soit moins fréquente chez les adultes n'ayant pas encore atteint l'âge de 65 ans, il arrive qu'elle affecte certaines personnes pendant les meilleures années de leur vie active. La démence précoce, qui peut toucher des gens dans la trentaine, la quarantaine ou la cinquantaine, représente entre 2 et 8 % de tous les cas de démence selon la société Alzheimer du Canada.

Bien que les gens s'inquiètent souvent en croyant que les trous de mémoire (comme lorsqu'ils oublient où ils ont stationné leur voiture, le nom d'une connaissance ou ce qu'ils venaient faire dans une pièce) sont des signes de démence précoce, ils sont plutôt normaux en vieillissant. Cependant, lorsque les problèmes de mémoire ont un impact sur la concentration et les tâches quotidiennes, il est temps de consulter un médecin.

En tant qu'employeur ou gestionnaire, si vous êtes inquiet par rapport aux performances d'un employé ou si un employé vous avise qu'il a reçu un diagnostic de démence précoce, il existe des mesures afin d'aider cette personne à continuer à travailler et à contribuer à votre entreprise aussi longtemps que possible.

Cela sera bénéfique pour votre employé tout en vous aidant à conserver un travailleur ayant de l'expérience. Il s'agit également d'une exigence en vertu des lois sur les droits de la personne, à moins que cela cause des « difficultés excessives » à votre entreprise. La constitution canadienne garantit l'égalité de tous devant la loi, et les lois provinciales et territoriales sur les droits de la personne interdisent la discrimination en matière d'emploi.

Un employé souffrant de démence précoce pourrait :

- trouver les tâches quotidiennes difficiles;
- oublier des rendez-vous et des échéances professionnelles;
- répéter les mêmes questions à maintes reprises;
- devenir confus ou se perdre dans des environnements connus;

- faire preuve de jugement diminué ou erroné;
- avoir de la difficulté à suivre des indications;
- souffrir de sauts d'humeur et de changements de comportement et de personnalité;
- perdre ses capacités langagières;
- avoir de la difficulté à se concentrer.

Que faire si vous observez des changements dans le rendement d'un employé

Si vous constatez qu'un employé qui performe habituellement bien présente l'un des symptômes ci-dessus, voici des mesures que vous pouvez prendre :

- Assoyez-vous avez l'employé et discutez des changements observés concernant son rendement;
- Demandez à l'employé s'il est conscient de ces changements et s'il se sent désorganisé et anxieux;
- Demandez à l'employé s'il serait en mesure de parler de sa situation à son médecin de famille;
- Suggérez une évaluation médicale par un parti tiers et un appel entre médecins avec son médecin de famille. Cela permettra de conserver la confidentialité concernant les renseignements et les soins médicaux;
- Demandez le consentement de l'employé pour que le médecin de l'entreprise vous fournisse des renseignements sur la meilleure façon de le soutenir dans le milieu de travail.

Que faire si un employé vous avise qu'il souffre de démence précoce

- Demandez le consentement de l'employé pour parler à son médecin afin de mieux comprendre les modifications à apporter au travail pour l'aider (vous pourriez aussi demander au médecin de l'entreprise de faire cet appel);
- Modifiez les tâches de l'employé pour qu'elles soient plus routinières et ainsi éviter les imprévus;
- Ajustez les tâches en fonction des capacités et aptitudes de l'employé;
- Fournissez un environnement de travail calme, présentant le moins de distractions possible;
- Ayez des rencontres régulières afin de parler du rendement de l'employé et modifier ses tâches (cognitives et physiques) au besoin.

Communiquez avec Bayshore pour des conseils de nos experts

Réadaptation Bayshore peut vous aider à bien encadrer un employé souffrant de démence précoce. Ces services, qui peuvent être prodigués à domicile ou en milieu de travail, comprennent:

- programmes de gestion de déficiences;
- évaluations en matière d'emploi et soutien d'un médecin;
- évaluations des capacités fonctionnelles;
- analyses de demandes d'emploi;
- de l'ergothérapie et autres services en milieu de travail pour que vos employés soient en sécurité et productifs.

Pour en apprendre davantage, communiquez avec Bayshore au

1844203-4534

employer@bayshore.ca



Réadaptation Bayshore, une division de Soins de santé Bayshore, aide les Canadiens à être plus fonctionnels et autonomes grâce à des services de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et de réadaptation. Ces services sont conçus afin d'aider les gens à se remettre de blessures, de maladies et d'incapacités et sont offerts à domicile, dans les milieux de travail ou scolaire ou dans un centre d'hébergement.



